

Comité sur la qualité de l'expérience étudiante - Sous-comité sur l'accessibilité

Engagement

L'Université d'Ottawa est déterminée à respecter la dignité et l'autonomie de chaque membre du personnel administratif, du personnel enseignant et de la population étudiante ainsi que des visiteurs qu'elle accueille. Elle veille à ce que les personnes en situation de handicap jouissent véritablement d'un accès libre et sans entraves aux biens, services, installations, logements et emplois sur son campus. Dans cet esprit, le Comité sur la qualité de l'expérience étudiante volet scolaire et le Comité sur la qualité de l'expérience étudiante volet services ont mis sur pied un sous-comité conjoint chargé d'assurer le suivi du dossier de l'accessibilité chez la population étudiante.

Mandat

Le sous-comité sur l'accessibilité a pour mandat d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement son engagement envers l'élimination des obstacles existants et la prévention des obstacles à une pleine participation des étudiants en situation de handicap et ainsi de contribuer à la qualité de leur expérience universitaire.

Attributions

1. Approuver le plan d'action annuel et en assurer la mise en œuvre pour assurer l'accessibilité des étudiants en situation de handicap;
2. Appuyer le développement des politiques et procédures requises en matière d'accessibilité et en vérifier la mise en œuvre dans les différentes unités;
3. Appuyer la promotion des stratégies de formation et de sensibilisation de la communauté universitaire relativement à l'accessibilité;
4. Fournir des conseils sur le volet étudiants du Plan d'accessibilité de l'Université, identifier les lacunes et des pistes de solutions pour les combler;
5. Collaborer à l'établissement et au suivi d'un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives à l'accessibilité des étudiants aux biens et aux services;
6. Conseiller la direction de l'Université sur les questions émergentes dans le dossier de l'accessibilité, au besoin.

Direction

La coprésidence du sous-comité est assurée par la Vice-rectrice associée aux études et la Vice-rectrice associée aux services aux étudiants.

Réunions

Le sous-comité se réunit au moins trois (3) par année, sur convocation des coprésidentes.

Relations

Le sous-comité fait rapport périodiquement de ses travaux au Comité sur la qualité de l'expérience étudiante – volet scolaire et au Comité sur la qualité de l'expérience étudiante – volet services.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Membres du Comité – 2013

Johanne BOURDAGE,	Vice-rectrice associée aux études (co-présidente)
Lucie MERCIER-GAUTHIER,	Vice-rectrice associée aux services aux étudiants (co-présidente)
Yolaine RUEL,	Agente principale des politiques d'accessibilité (secrétaire)
Éric BERCIER,	Gestion des effectifs scolaires
Guy DESROCHES,	étudiant 1er cycle
Maia GIESBRECHT,	étudiante cycle supérieur
Amy GRUMBERG,	Service d'accès
Yves HERRY,	SAEA
Alain ST-AMANT,	Faculté des sciences
Pierre THIBAUT,	Droit civil